

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1849.

Autorisation de traiter de la main à la main pour fournitures de fers, etc.,
au Département des Travaux publics (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE MAN D'ATTENRODE.

MESSIEURS,

Le Gouvernement demande votre adhésion à un projet de loi qui a pour but d'autoriser le Département des Travaux publics à traiter de la main à la main, par dérogation à l'art. 21 de la loi sur la comptabilité de l'État, pour les fournitures à effectuer au moyen des crédits alloués par les articles 56 et 58 du Budget des Travaux publics de l'exercice 1849.

L'art. 56 concerne un crédit de 946,000 francs pour *billes et fers des voies* des chemins de fer.

Un crédit de 300,000 francs pour *renouvellement du matériel* fait l'objet de l'art. 58.

M. le Ministre des Travaux publics motive sa proposition de loi sur ce que la situation de l'industrie métallurgique s'est peu améliorée depuis l'époque où la Législature adhéra à une semblable demande faite à l'occasion de la discussion d'un crédit de 5 millions destiné aux travaux des chemins de fer de l'État; ce crédit a été ouvert par la loi du 21 avril 1848.

Le but de l'art. 21 de la loi sur la comptabilité publique est d'assurer par la libre concurrence des prix modérés à l'administration, et de lui épargner le soupçon même de partialité dans la répartition de l'emploi des crédits mis à sa disposition pour l'exécution des travaux autorisés par la loi.

Ainsi, l'appel fait à la concurrence a pour résultat ordinaire la baisse des prix.

Votre commission s'est posé la question de savoir si, dans la situation où se trouve le marché, il était de l'intérêt de l'État, de l'intérêt de ceux dont la tutelle lui est confiée, que les prix allassent s'avalissant outre mesure.

(1) Projet de loi, n° 318.

(2) La commission, présidée par M. Osy, était composée de MM. DE MAN D'ATTENRODE, THIÉFRY, DE HAERNE et JACQUES.

Après avoir pris connaissance des communications faites à l'administration par la plupart des établissements nationaux, elle a reconnu le danger d'une baisse, dont les conséquences ruinteraieut le travail et réagiraieut d'une manière fâcheuse sur la prospérité du pays tout entier.

Voici un extrait de l'une de ces communications :

« Il importe que tous les industriels puissent donner du travail à leurs ouvriers. L'adjudication n'en procurera qu'à celui qui aura offert le prix le plus bas ou le plus ruineux, car si nous soumissionnons les rails au-dessous de 190 francs le tonneau, prix fixé pour les fournitures précédentes, on aura moins en vue la question du bénéfice que les moyens de s'assurer du travail à tout prix.

» Tandis qu'à l'étranger on a confiance dans la situation de l'industrie belge, ne serait-il pas regrettable qu'une adjudication eût pour effet de démontrer à nos voisins que la forgerie est aux abois?

» Quant aux prix, nous sommes décidés à donner les dernières limites, et ce dans le but de continuer à donner du travail à nos ouvriers. »

La question d'impartialité dans la répartition des commandes n'a pas arrêté davantage votre commission; en effet, il résulte aussi des communications qui lui ont été faites que le Département des Travaux publics a usé avec équité et réserve de l'autorisation qui lui a été donnée par la loi du 21 avril 1848, en conciliant avec une juste mesure les intérêts du trésor avec ceux de l'industrie privée. Les prix auxquels il a été contracté ont été les mêmes pour tous et ont paru modérés à votre commission.

M. le Ministre a déclaré cependant qu'il se propose de demander aux industriels une réduction ultérieure comme condition de l'usage qu'il ferait de l'autorisation qui lui serait accordée par les Chambres.

C'est ce qu'établissent avec évidence les états de situation des marchés faits de gré à gré sur les allocations portées aux §§ C et E de la loi du 21 avril.

Ils sont produits en annexe à la suite de ce rapport, et ils ont été dressés pour satisfaire à une disposition de l'art. 46 de la loi sur la comptabilité, conçue en ces termes :

« Chaque Département ministériel fournit annuellement aux deux Chambres, etc., etc.

» De plus, un état des marchés faits de gré à gré dépassant 4,000 francs, dans les termes des exceptions autorisées par l'art. 22, et accompagné des motifs de ces marchés. »

Il reste donc au Gouvernement à donner des renseignements sur l'usage qu'il a fait des autres crédits qui lui ont été confiés par la loi du 21 avril, et la disposition précitée lui impose l'obligation d'en agir de même pour les deux crédits du Budget de 1849, si vous adhérez à la demande qui vous est faite.

Votre commission vous propose donc, à l'unanimité de ses membres, de sanctionner le projet de loi qui est soumis à vos délibérations; elle insiste sur le caractère de cette mesure, aussi exceptionnelle, faut-il espérer, que les circonstances qui en motivent l'adoption.

Le Rapporteur,

R^m DE MAN D'ATTENRODE.

Le Président,

R^m OSY.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

*SITUATION des marchés contractés sur l'allocation portée au LITT. C de la loi
du 21 avril 1848, au montant de fr. 1,570,552 20 c.*

DATE		FOURNISSEURS.	NATURE DES MARCHÉS.	Montant.
de	L'APPROBATION DES MARCHÉS.			
1848.	Mai 10.	Société John Cockerill	800 tonneaux de rails à fr. 190 .	152,000 »
»	Id. 24.	Société d'Ougrée	600 id. id. 190 .	114,010 05
»	Id. 24.	Société de Couillet	600 id. id. 190 .	114,000 »
»	Id. 24.	Société de la Providence	500 id. id. 190 .	95,000 »
»	Id. 24.	Société de Sclessin	400 id. id. 190 .	76,000 »
»	Id. 24.	Dupont, à Fayt	400 id. id. 190 .	76,000 »
»	Juin 8.	De Dorlodot-Hoyoux	400 id. id. 190 .	76,000 »
»	Id. 8.	Riche et comp ^{le}	300 id. id. 190 .	57,000 »
»	Décembre 14.	Société de Monceau	400 id. id. 190 .	76,000 »
»	Id. 14.	Société de Couillet	300 id. id. 190 .	57,000 »
»	Id. 14.	Dupont, à Fayt	200 id. id. 190 .	38,000 »
»	Id. 14.	Société de Sclessin	200 id. id. 190 .	38,000 »
»	Id. 14.	De Dorlodot-Hoyoux	150 id. id. 190 .	28,500 »
»	Id. 14.	Société de la Providence	200 id. id. 190 .	38,000 »
»	Id. 14.	Société John Cockerill	400 id. id. 190 .	76,000 »
»	Id. 14.	Société d'Ougrée.	300 id. id. 190 .	57,000 »
»	Mai 24.	Société de Couillet	150 ton ^s de coussinets, à fr. 153 .	22,950 »
»	Id. 24.	Société de l'Espérance	200 id. id. 153 .	30,600 85
»	Id. 24.	Société de Sclessin	200 id. id. 153 .	30,600 »
»	Id. 24.	Dupont, à Fayt	200 id. id. 153 .	30,600 »
»	Id. 24.	C. Marcellis, à Liège	200 id. id. 153 .	30,600 92
»	Id. 24.	Cambier et Fontaine	100 id. id. 153 .	15,300 85
»	Juin 24.	Riche et comp ^{le}	150 id. id. 153 .	22,950 »

DATE		FOURNISSEURS.	NATURE DES MARCHÉS.	Montant.
de	L'APPROBATION DES MARCHÉS.			
1848.	Juillet 25.	Société de Châtelineau.	100 ton ^x de coussinets, à fr. 155 .	15,295 45
»	Août 5.	Dechesne	50 id. id. 155 .	7,650 61
»	Id. 5.	Debauque et comp ^{te}	50 id. id. 155 .	7,651 38
»	Décembre 19.	Cambier et Fontaine.	50 id. id. 145 .	7,150 45
»	Id. 19.	Dupont, à Fayt.	60 id. id. 145 .	8,580 »
»	Id. 10.	Marcellis	120 id. id. 145 .	17,160 »
»	Id. 19.	Société de l'Espérance.	70 id. id. 145 .	10,010 »
»	Id. 19.	Société de Sclessin	70 id. id. 145 .	10,010 »
1849.	Janvier 11.	Société de Châtelineau.	50 id. id. 145 .	7,149 45
»	Id. 11.	Debauque.	20 id. id. 145 .	7,860 »
»	Id. 11.	Dechesne	20 id. id. 145 .	2,860 »
»	Février 6.	Stordeur et comp ^{te}	40 id. id. 145 .	5,720 »
1848.	Juin 19.	Preudhomme.	65 id. id. 208 .	19,569 70
»	Décembre 14.	Id.	50 id. id. 202 50	8,775 »
»	Id. 14.	Letihon	50,000 coins en chêne, à fr. 89 50‰.	2,685 »
»	Id. 14.	Brison frères.	50,000 id. à fr. 89 50‰.	2,685 »
»	Octobre 19.	Travaux en régie	Chevilles pour la station d'Ostende.	444 »
1849.	Juin 7.	Robert, P.-J.	40,000 coins en chêne.	3,290 »
			Ensemble fr.	1,496,556 65
			Disponible. fr.	75,795 57
			Total fr.	1,570,552 20

*SITUATION des marchés contractés sur l'allocation portée au LYTT. E de la loi
du 21 avril 1849, au montant de 1,500,000 francs.*

DATE DE L'APPROBATION des marchés.	FOURNISSEURS.	NATURE DES MARCHÉS.	Montant.
1848. Avril 21.	Société John Cockerill	2 locomotives, etc.	105,000 »
» Juin 19.	Derosne-Cail et comp ^{ie}	70 assortiments de plaques de garde	8,800 11
» Id. 19.	Regnier-Poncelet	200 roues de voiture, à 107 francs	21,400 »
» Id. 19.	Lixson	60 assortiments de plaques de garde	8,726 10
» Id. 28.	Trouilleux et comp ^{ie}	140 tendeurs pour voitures, à 12 francs	1,680 »
» Id. 25.	Goffin-Mathieu	100 essieux de voitures, à fr. 48 50 c ^t	5,004 18
» Id. 25.	Debauque et comp ^{ie}	100 id. id. 48 50	5,506 69
» Id. 25.	Dupont	80 id. id. 48 50	4,462 97
» Id. 25.	Société John Cockerill	200 roues de voitures, à 107 francs	21,400 »
» Id. 25.	Société d'Ougrée	160 id. id. 107 »	17,120 »
» Juillet 10.	De Keyn frères	5 diligences, à 7,500 francs l'une	37,500 »
» Id. 14.	Vandenbrande et comp ^{ie}	5 id. id.	37,500 »
» Id. 18.	Preudhomme	140 tirants et 11,000 kilogr. de boulons	14,712 »
» Août 24.	Pelseneer	40 caisses de waggons à charbon	17,600 »
» Juillet 25.	H. Demoor	100 assortiments de ressorts	10,485 »
» Id. 25.	Société John Cockerill	Pièces de rechange pour locomotives	14,775 »
» Août 29.	Dejuzaine	15 caisses de waggons, à 1,350 francs	20,250 »
» Id. 29.	Letihon	20 id. id. à 1,350 »	27,000 »
» Id. 29.	Pauwels	10 id. id. à 1,350 »	13,500 »
» Id. 29.	Hertogs frères	18 id. id. à 1,350 »	24,500 »
» Id. 29.	Veuve Van Mérode	12 id. id. à 1,350 »	16,200 »
» Id. 29.	Billen	5 id. id. à 1,350 »	6,750 »
» Id. 29.	Cambresy-Bassompierre	140 assortiments de ressorts	4,100 »
» Id. 28.	Pauwels	40 id. id.	4,215 75
» Octob. 15.	Vandenbrande et comp ^{ie}	Parachèvement de 280 essieux	2,240 »
» Id. 15.	Piercot	40 waggons, à 1,600 francs	64,000 »
» Décem. 4.	Debauque et comp ^{ie}	75 essieux de voitures, à fr. 48 50 c ^t	4,067 45
» Décem. 8.	H. Demoor	100 assortiments de ressorts	3,599 60
» Id. 8.	Société d'Ougrée	150 roues de voitures, à 107 francs	16,050 »
» Id. 9.	Ragheno fils	60 assortiments de ressorts	6,522 25
» Id. 14.	Preudhomme	10 caisses de waggons, à 1,350 francs	13,500 »
» Id. 14.	Id.	100 garnitures de tirants	7,539 50
» Id. 14.	Vandenbrande et comp ^{ie}	5 diligences montées, à 7,500 francs	37,500 »

DATE DE L'APPROBATION des marchés.	FOURNISSEURS.	NATURE DES MARCHÉS.	Montant.
1848. décem. 14.	Hertogs frères	16 caisses de waggons, à 1,350 francs . . .	21,600 »
» Id. 14.	Veuve Van Mérode	8 id. id. 1,350 »	10,800 »
» Id. 14.	Vanherck	6 id. id. 1,350 »	8,100 »
» Id. 14.	Van Bylen.	8 id. id. 1,350 »	10,800 »
» Id. 19.	Deswert	8 id. id. 1,350 »	20,250 »
» Id. 19.	Dejuzaine.	15 id. id. 1,350 »	10,800 »
» Id. 14.	Cambresy-Bassompierre.	40 assortiments de ressorts et 100 tendeurs . . .	5,600 »
» Id. 14.	Goffin-Mathieu	75 essieux de voitures	4,125 »
» Id. 14.	Lixson	100 assortiments de plaques de garde	12,860 »
» Id. 14.	Vandenbrande et comp ^{te}	Parachèvement de 200 essieux	1,600 »
» Id. 10.	Kelecom	150 roues de voitures, à 107 francs.	16,050 »
» Id. 10.	Poschet et Misonne	50 essieux de voitures.	2,750 »
» Id. 19.	Billen	10 caisses de waggons, à 1,350 francs	13,500 »
» Id. 10.	Société Cockerill.	2 locomotives, etc.	104,800 »
» Id. 10.	Société de Couillet	2 id.	104,800 »
» Id. 10.	Société du Phénix	2 id.	104,800 »
» Id. 19.	Société de St-Léonard	1 id.	52,400 »
» Id. 25.	Allo aîné	6 caisses de waggons, à 1,350 francs	8,100 »
» Id. 25.	Letihon	18 id. id. à 1,350 »	24,300 »
» Id. 25.	Pauwels	8 waggons couverts, à 4,500 »	36,000 »
» Id. 26.	Debraey	Couleurs	6,520 »
» Id. 26.	Pirlot	Métaux	7,925 »
» Id. 26.	Brison frères	5 caisses de waggons, à 1,350 francs	6,750 »
1849. Janv. 2.	De Keyn frères	10 id. id. à 1,350 »	13,500 »
» Id. 11.	Pelseneer	8 waggons couverts, à 4,500 »	36,000 »
» Id. 19.	Piercot.	100 roues de voitures, à 107 »	10,700 »
» Févr. 14.	Derosne-Cail et comp ^{te}	20 assortiments de plaques	2,600 »
» Mars. 12.	Regnier-Poncelet.	1 locomotive, etc.	52,400 »
» Id. 12.	Idem	Roues de rechange	11,768 »
» Id. 12.	Société de Couillet	Id. id.	11,768 »
» Id. 12.	Société du Phénix	Id. id.	11,768 »
» Id. 12.	Société John Cockerill.	Id. id.	11,768 »
» Juin 21.	Piercot.	100 roues de voitures	10,700 »
Ensemble. fr.			1,571,004 60
Disponibles à tenir en réserve. fr.			118,905 31
Total. fr.			1,500,000 »